

Monsieur le Ministre de l'Économie
et des Finances
Bruno Le Maire,
139, Rue De Bercy
75012 PARIS

Paris, le 25 juin 2020

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,
Cher Monsieur,

Alors que les travaux autour du PLFR3 ont commencé, le GNI, Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie et de la Restauration, souhaite attirer votre attention sur la situation dramatique des professionnels du secteur des hôtels, cafés, restaurants et la nécessité d'inclure dans ce texte de nouvelles mesures d'aide à l'attention de ces professionnels.

Les cafés et les restaurants ont été fermés pendant 3 mois par décision du gouvernement.

Les hôtels ont dû fermer en raison des mesures de confinement de la population et de la fermeture des frontières.

Les traiteurs organisateurs de réceptions ont vu leurs commandes annulées avec l'interdiction des congrès, des salons, des événements sportifs ou culturels, des mariages...

Les discothèques sont encore à ce jour fermées sans perspective d'ouverture.

Toutes ces entreprises se battent pour leur survie et celle de leurs emplois.

Monsieur le Ministre, vous avez dit à nos professionnels : zéro recette – zéro dépense.

Ils l'ont entendu et vous demandent d'agir en prenant un amendement au PLFR3 afin d'inciter les bailleurs à abandonner 2 mois de loyers dont un serait compensé par un crédit d'impôts de telle sorte que sur les 3 mois de fermeture, un mois reste à la charge du locataire, un mois est pris en charge par le bailleur et un mois par l'État selon le modèle déjà déposé par des parlementaires.

Le Président de la République a dit le 14 avril qu'il voulait baisser « *le point mort* » de nos entreprises et qu'il fallait pour ce faire réduire le coût du travail.

Ils l'ont entendu et vous demandent d'agir en prenant un amendement au PLFR3 afin d'organiser l'exonération des charges patronales de sécurité sociale pour le mois de juin et les mois à venir jusqu'à la fin de l'année 2020.

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, nos professionnels sont en perdition.

Ils ont besoin de votre intervention et pour cela vous demandent le respect de la parole donnée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, cher Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Didier Chenet
Président

